

Comité de quartier du Printemps du jeudi 21 novembre 2013

Habitants présents : Mesdames Rodier, Martin, Chapus,
: Messieurs Force, Girard, Hamon, Mancel, Chapus, Umenc

Elus présents : Mesdames Bellié, Dussous, Sautreau, Gaultier
: Messieurs A. de Bourrousse, Doll, Millot, Valentin, Daniel,
Martin, élu responsable du comité de quartier du Printemps.

I. Introduction

M. Doll remercie tous les habitants présents à ce comité de quartier. Il rappelle que cette réunion n'est pas une réunion politique, mais que l'objet de celle-ci est d'évoquer les problèmes des quartiers afin de pouvoir les analyser et, dans la plupart des cas, de les résoudre.

M. Martin précise que selon la nature des questions, elles seront soit traitées immédiatement, soit étudiées afin d'y apporter des réponses rapides.

Il précise que, comme un conseil municipal, la réunion est enregistrée et que pour plus de clarté, et afin d'établir un compte-rendu fidèle, les questions doivent être posées à l'aide du micro.

M. Doll donne la parole à M. Martin pour le déroulement de l'ordre du jour.

II. Ordre du jour :

- La sécurité
- Environnement/Voirie
- Divers

La sécurité

- Rue Vaucanson, dépôt Revert :

La sécurité est mise à mal. Les tôles qui servent de clôture sont de plus en plus en mauvais état. Les trottoirs sont boueux et des brûlages de produits, qui peuvent être toxiques, sont régulièrement effectués.

La Police municipale s'est déplacée à plusieurs reprises, suite aux appels téléphoniques de voisins du dépôt. Elle a effectivement constaté des brûlages sauvages.

Les agents des services techniques ont nettoyé, à plusieurs reprises, les trottoirs et récemment coupé les mauvaises herbes.

En 2010, la ville avait planté, devant la clôture, des plantes vivaces qui ont malheureusement disparues.

Un PV pour manquement aux règles d'urbanisme a été transmis au Procureur de la République. La ville est dans l'attente d'une réponse.

La ville reste très vigilante vis-à-vis de cette entreprise et des contraventions seront dressées à chaque manquement constaté.

- La vitesse des camions de chantier est excessive dans le quartier :

La ville prendra contact avec le responsable de l'entreprise pour lui demander de faire réduire la vitesse des camions.

- Rue de Vaucanson :
Est-il possible d'installer des coussins berlinois ?

M. Millot rappelle que la moitié de la rue Vaucanson appartient à Houilles. Ville à laquelle Carrières a demandé la possibilité d'installer des coussins berlinois. A ce jour, cette demande est restée sans réponse. Nous réitérons celle-ci régulièrement.

- Rue de Vaucanson : Zone 30 ?
Cette rue est en zone 50, est-ce qu'elle peut devenir une rue en zone 30 ?

M. Millot précise que pour qu'une rue passe en zone 30, l'installation de ralentisseurs est requise.

Environnement / Voirie

- Rue Constance - Poteaux vétustes :
M. Umenc s'étonne des poteaux vétustes et en bois qui, d'après lui, ne pourront supporter longtemps le vent de plus en plus violent.

M. Millot est complètement d'accord avec lui, mais rappelle que ces poteaux appartiennent à EDF. La ville signalera la vétusté à EDF.

- Rue du Printemps et de Vaucanson :
De nombreux trous dans la voirie et beaucoup de boue sur la chaussée sont constatés.

M. Millot explique que la rue Vaucanson est en ce moment très empruntée par les camions desservant les travaux se trouvant de chaque côté du quartier. Le revêtement de la rue en subit les conséquences. Les services techniques se rendront sur place pour estimer l'usure et procéder au rebouchage des trous.

- Beaucoup d'herbes folles dans le quartier :

M. le Maire rappelle que, depuis plus de deux ans, la ville a choisi de passer au zéro phytosanitaire. Cette année, le printemps pluvieux et le beau temps de l'été ont favorisé la poussée des herbes. La politique du zéro phytosanitaire ne sera pas remise en cause, car le choix a été fait de ne recourir à aucun produit pesticide, ni herbicide, ni produit nocif pour la nappe phréatique, et encore moins dangereux pour la santé des personnes et des animaux. L'entretien des espaces verts sera progressivement externalisé, ce qui nous donnera la possibilité de changer de prestataire si nous sommes insatisfaits.

- Installation de la fibre optique ?

M. Doll explique que le déploiement se fait en deux étapes.

La première étape est celle de la création de l'infrastructure de réseaux jusqu'aux armoires des rues. C'est la phase qu'il gère avec Orange pour toute la CCBS.

La seconde phase est commerciale, elle relève du choix fait par les opérateurs de raccorder les habitations.

Pour l'instant, seul Orange est présent sur le territoire. SFR est attendu très prochainement, FREE et les autres ne s'intéressent pas à notre territoire. Les opérateurs visent en premier lieu, les immeubles et les zones pavillonnaires. Les maisons individuelles seront traitées en dernier lieu pour des raisons évidentes de coût pour l'abonné. Il y aura d'ailleurs une participation financière demandée en fonction de l'ampleur des travaux.

Une solution existe pour regrouper plusieurs habitations d'un quartier ou d'une rue : vous adressez à Orange une demande de raccordement avec une liste des adresses concernées. Un regroupement sera toujours favorisé au regard d'un individu isolé.

Questions diverses

➤ Marine :

Nous entendons beaucoup de choses sur la marine, pouvez-vous nous informer sur ce qu'il en est exactement ?

M. le Maire répond que la Marine est toujours occupée par 500 militaires et pour l'instant il n'est pas question qu'ils partent.

➤ PLU :

La ville de Houilles a émis un avis défavorable sur notre PLU, en connaissez-vous la raison ?

M. le Maire explique que la ville de Houilles considère qu'au regard des aménagements prévus pour le quartier dans le PLU, le réseau voirie ne pourrait pas le supporter, à cause de l'étroitesse des voies et d'un surplus de circulation. Elle craint aussi que les résidents du Printemps aillent chercher à Houilles les équipements manquants à Carrières-sur-Seine. Nous avons pourtant 4 classes d'élémentaires disponibles et une classe de maternelle a été fermée faute d'élèves. Mais ce vote n'aura aucune incidence sur le devenir du PLU, leur avis n'est que consultatif.

III. Conclusion

L'ordre du jour étant clos, M. le Maire propose de continuer la discussion autour du verre de l'amitié.

Il y a eu d'autres questions sur la bretelle d'autoroute et la piscine qui ne font pas partie du quartier du Printemps.

Beaucoup de questions posées hors micro donc impossible d'en rendre compte.